ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

COMMISSION DE VIE HOSPITALIÈRE

Mercredi 26 septembre 2018
17 h 00 – 19 h 00

Salle Xavier-Leclainche
2ème Saint-Martin

COMPTE RENDU

PRÉSENTS : N. DANTCHEV, R. SALOMON, T. BAUBET, C. GUY-COICHARD, D. ISRAËL-BIET, N. DE CASTRO, G.HELLO, S. HERSON, L. LE CLEACH, S. MARTEL-JACOB, P. HARDY, H.OPPETIT, C. SEGOUIN, N. BONNET, L. BENSEFA-COLAS

EXCUSÉS : S. BELOUCIF, G. BENOIT, C. CHARRON, A. GERVAIS, B. GRANGER, L. MUSSET, N. POISSON, C. RAQUIN, M. SALOU, F. SCHURHOFF

ABSENTS : J.-Y. ARTIGOU, M.-C. BECQ, C. BEYLER, M.-I BORNES, A.S. BOURREL, A.-R. BUISINE, A. BUU-SAO, H. CHARTIER, S. CHOQUET, E. CORRUBLE, P. DASSIER, N. ACHOUR-FRYDMAN, J. GHOSN, J. GREGORY, J. GRENET, M. LEJOYEUX, M.-F. MAMZER, V. MOLINA, A. PELHUCHE, P. PELLOUX, J. PELTIER, V. PERUT, I. RIOM, C. RIOUX, I. CHAVIGNAUD, A. BENYAMINA, A. BORGNE

1. **Questions d'actualité :**
   A) La démarche QVT
   B) Nouvelle AP-HP

A) La démarche QVT

Le Pr SALOMON introduit la séance en faisant référence aux annonces faites par le directeur général sur la nouvelle AP-HP et celles du Président de la République dans le cadre du plan « ma santé 2022 ».
Il constate que beaucoup de projets sont en lien avec la qualité de vie au travail notamment tout ce qui a trait avec le travail d'équipe et le management.

L'objectif est de réitérer l'action menée en 2013, à savoir la mise en place d'un « baromètre » afin d'évaluer le bien-être/mal-être des personnels médicaux et non médicaux. Le Pr NIZARD, Mme CHEVRET et le Pr AZOULAY ont travaillé sur le sujet.

Les membres de la CVH s'étonnent de ne pas avoir été sollicités pour participer à ce travail. Mme OPPETIT indique que monsieur le Pr SALOMON avait été sollicité pour intégrer ce groupe de travail.

Le Pr HARDY souligne qu'il s'agit d'un projet ambitieux et il se satisfait que l'institution se saisisse du problème. Il remarque néanmoins le besoin d'associer l'ensemble des professionnels qui sont acteurs de la prise en charge de la souffrance au travail.

Le D^{r} DE CASTRO précise qu'il serait opportun de procéder différemment de ce qui a été fait en 2013 car aucune donnée n'était ressortie de cette enquête.

Mme OPPETIT précise que le travail ne consiste plus à l'attribution d'un label mais qu'il s'agit d'une démarche qualité. L'objectif est de faire un test de ce questionnaire sur une dizaine de services.

Il est proposé de convier le Pr NIZARD à la prochaine CVH.

Le Pr SALOMON se charge de le contacter au nom de la CVH.

Le Pr SALOMON indique que toutes les questions méthodologiques seront posées aux porteurs du projet afin de répondre aux différentes questions des membres de la CVH.

Le Dr DANTCHEV précise que les résultats du baromètre 2013 sont en ligne sur le site de la CME APHP : http://cme.aphp.fr/content/barometre-interne-de-l-ap-hp-0

B) Nouvelle AP-HP

Le Dr DANTCHEV indique qu'un sondage de quelques questions a été adressé à 3 000 médecins : 750 réponses ont été réceptionnées en moins de 8 jours.

La clôture du sondage est fixée au 27 septembre 2018. Les réponses seront publiques la semaine suivante.

Il est à noter une forte inquiétude notamment concernant la mise en place des DMU et des nouvelles organisations à venir.

Il est proposé que la CVH participe au groupe de travail sur les DMU.

2. Bilan d'étape à un an du conciliateur médical de la direction générale et de la CME et perspectives suite à la nomination des conciliateurs consultants

Le Pr HERSON propose un point d'étape à un an des situations individuelles complexes.
Les missions du conciliateur médical sont de comprendre, instruire et proposer un mode de résolution en lien avec les autorités hospitalières et universitaires. Ces résolutions peuvent amener à des modifications d'organigramme ou d'affectation.

L'objectif principal est de « libérer la parole ».

Il indique quelles sont les interrelations-concertations dans le cadre de la gestion de ces dossiers : directeur général, président de CME, DOMU, CVH centrale et commissions CME, directions GH, DAM, CMEL, CVHLs, conciliateurs GH *etc*.

Le premier bilan au 26 septembre 2018 fait apparaître :

- 34 dossiers ouverts ;
- 24 dossiers conclus avec un rapport rédigé ;
- 10 dossiers encore en cours.

Le Dr DANTCHEV indique que le signalement ne vient pas toujours de l'intéressé.
Le Pr SALOMON souligne qu'il est également important de connaître les motifs de départ des praticiens. Mme OPPETIT ajoute que depuis janvier 2017, il est demandé aux DAM de mettre en place un suivi des motivations individuelles des départs.

Le Pr HERSON présente les caractéristiques des 34 dossiers : causes et solutions adaptées.
Au vu de cette présentation, les membres de la CVH s'interrogent notamment sur :

- la répartition H/HU ;
- les personnes concernées par les mobilités : responsable dysfonctionnement ou victime.

Le Dr GUY COICHARD s'interroge sur la gestion des personnels qui ne sont pas aptes.
Mme OPPETIT indique que la gestion de ces personnes est particulièrement délicate et implique une très bonne coordination avec la médecine du travail, la CVHL, la DAM et le conciliateur.

La question de la formation des conciliateurs est posée : le Pr Herson est en charge du sujet en lien avec la DOMU.

Le Pr SALOMON propose également d'inviter le Pr Philippe COLOMBAT, chef du pôle cancérologie-urologie du CHRU de Tours. Il préside l'observatoire national de la QVT qui a deux grandes missions :

- produire des contributions opérationnelles permettant d'aider les professionnels à améliorer leur pratique en terme de QVT, tant à titre individuel que collectif ;
- rassembler toutes les connaissances sur le sujet, les partager et les diffuser largement, notamment par l'organisation d'un colloque annuel.

3. Accueil des nouveaux arrivants, junior et senior

Ce point est reporté à la prochaine CVH programmée le 28 novembre 2018.